

l'exemple donné par M. Jas. Ross qui a donné le terrain sera suivi par d'autres, et il compte sur la générosité des citoyens.

Son Eminence le cardinal Taschereau a adressé ensuite quelques mots à l'assemblée et a souhaité succès aux écoles.

L'hon. Premier-Ministre, l'hon. M. Blanchet et l'hon. Chs. Langelier ont aussi, tour à tour, fait quelques remarques dans le même sens.

La salle était bien remplie et parmi l'assistance l'on remarquait plusieurs dames.

Voici la liste des professeurs des différentes branches pour cette année : M. Hamel, dessin artistique ; M. E. Charest, architecture ; M. John Campbell, mécanique ; M. O. Matte, plomberie et ferblanterie ; M. L. A. Perreault, cordonnerie ; M. Dorval, peinture décorative ; M. Marceau, classe de menuiserie.

Le 15 novembre dernier, la ligue des citoyens s'est assurée les services de M. David Beirs, qu'elle a chargé de se livrer à une série d'observations et d'enquêtes sur la morale publique à Montréal, afin de faire ensuite un rapport. Il contient des choses dont nous croyons devoir faire part à nos lecteurs :

"Avant le 15 novembre, dit M. Beirs, une foule d'hôtels et de restaurants vendaient de la boisson le dimanche sans se cacher le moins du monde ; mais depuis que les propriétaires de ces hôtels et restaurants s'aperçoivent qu'on les surveille, la plupart d'entre eux ferment leurs buvettes le dimanche. Une foule d'épiceries vendent de la boisson au verre dans leurs magasins.

"Cependant les hôteliers éludent la loi en vendant de préte idus billets de lunch, pour un centin le billet, et s'imaginent que ceux qui ont acheté un de ces billets de lunch ont le droit de payer autant de consommations qu'il leur plaît.

"Aux Etats-Unis, ce truc a été essayé, mais les tribunaux ont condamné ceux qui s'en étaient servis.

"Bientôt les tribunaux canadiens auront à juger le même cas. Depuis qu'on a ajouté le mot *sciement* dans la loi concernant la vente de boisson aux mineurs, la loi n'a plus d'efficacité.

"Les mineurs obtiennent autant de boisson qu'ils en veulent et ceux qui la leur vendent semblent ne plus s'occuper de la loi."

Dans son rapport, M. Beirs constate de plus qu'il y a à Montréal 1200 maisons dans lesquelles on vend de la boisson sans licence : il y a 400 prétendus restaurants connus sous le nom de maisons de fêtes. Ces maisons sont presque toutes des repaires de voleurs et de débauchés. Il y a de 400 à 500 maisons de débauche dans la ville.

La Ligue des Citoyens fait un appel au public, à qui elle demande d'envoyer des souscriptions à M. F. Hamilton, afin que la ligue puisse faire surveiller et poursuivre ceux qui enfreignent la loi.

devrait être admis au travail dans une manufacture, s'il ne sait lire et écrire.

Il y a surtout une condition à défaut de laquelle aucun industriel catholique ne devrait recevoir un enfant à son service : c'est la première communion. Dans un pays de races et de religions mélangées comme le nôtre, il est peut-être impossible d'introduire une telle clause dans la législation ; mais il n'en est pas moins regrettable de voir employer dans les manufactures, des enfants qui n'ont pas encore fait leur première communion. L'atmosphère morale des manufactures n'est guère favorable à l'éducation religieuse des enfants et, en général, ce qu'ils apprennent là est une fort triste préparation au plus grand acte de la vie.

M. D. HENAULT, qui demeure au No 19 rue St-Christophe, Montréal, est notre AGENT pour la cité et le district de Montréal. Ce monsieur est autorisé à prendre les abonnements et les annonces, à faire les collections et à signer les reçus.

CIGARE C. M. B. A.

Ce cigare a été les délices des délégués de la convention du Grand Conseil de la C. M. B. A., tenue à Montréal, en septembre dernier. Les membres de la succursale 29, d'Ortawa, ont su l'apprécier lorsque M. le chevalier Campeau, délégué suprême, leur en a présenté des spécimens. Bien que manufacturé au Canada, ce cigare ne contient que du **PUR TABAC DE LA HAVANE**. De tous les cigares à 5 cts, le cigare C. M. B. A. est assurément le meilleur. Membres de la C. M. B. A., ce cigare vous est présenté par l'un des vôtres, par un frère ; veuillez donc lui faire un accueil FRATERNEL.

FRÈRES, veuillez bien choisir dans votre localité une maison de commerce recommandable qui se charge de la vente du cigare C. M. B. A. et faire connaître le nom de cette maison à la succursale No. 101, Trois-Rivières, ainsi qu'à moi-même.

EDOUARD MAILHOT

Membre de la succursale No. 101.

13 déc., 6 m.

EXCELLENTE LUNETTES D'APPROCHE

Utilisables pour l'Astronomie

Fort grossissement. - Complètes avec pied

PRIX INOUI : 40 Fr. plus le

port de 4 kilogrammes

S'adresser au *Journal du Ciel*, Cour de Rohan **PARIS**

"Je vous en supplie, monsieur, dit-elle, ayez pitié de moi. La mort même ne saurait me faire oublier ce que vous avez fait pour moi lorsque j'étais enfant, et ce que vous faites aujourd'hui pour nous tirer de l'abîme ; car, dans le sein de Dieu même, mon âme se souviendra encore de votre bonté. Mais ne cherchez pas de place pour moi à Gand. Après la journée de demain, je ne foulerai plus le pavé de ma ville natale. Je connais la noblesse de votre cœur. Vous me comprenez, j'en suis sûre.

"Mais non, je ne vous comprends pas, murmura Bavon.

"Vous ne comprenez pas l'inexorable devoir qui m'oblige à chercher une position en France ?... reprit Godelive. Ah ! s'il n'y avait pas entre vous et moi de profonds, d'ineffaçables souvenirs, je voudrais par reconnaissance devenir la servante de votre mère et votre propre esclave. Maintenant, il ne peut y avoir d'autre lien entre nous que le bienfait d'un côté et l'éternelle gratitude de l'autre. J'ai beaucoup souffert, amèrement souffert, sans que mon courage se soit brisé. Si je devais un instant perdre votre estime, j'en mourrais. Oui, oui, Bavon, l'âme de la pauvre Godelive a soif de votre respect, et elle le gardera avec sa reconnaissance jusqu'au tombeau. Adieu, monsieur ; à demain.

Et, se levant, elle prit le bras de sa mère et l'entraîna vers la porte. Le jeune homme étendit la main pour la retenir ; mais les paroles solennelles de la jeune fille l'avaient rappelé si énergiquement au sentiment de la réalité et à la conscience du devoir, qu'il resta comme cloué au plancher jusqu'au moment où il entendit la porte de la rue se fermer. Alors, muet et les yeux hagards, il leva les bras au ciel en murmurant des paroles inintelligibles. Son esprit était agité et ses idées étaient confuses.

Enfin, après un moment de repos, il se dit :

"Qu'elle est belle ! Sous ces mauvais vêtements, elle me paraissait fière et imposante comme une reine. Elle a su conserver la pureté et la délicatesse de son cœur au milieu de gens grossiers et ignorants, malgré le besoin, la faim et la misère ! Ah ! l'instruction ! C'est moi qui ai donné à cette âme la lumière, la force de résister à la corruption, à l'avilissement moral. C'est ma mère qui lui a inspiré l'amour de la vertu et du devoir. Rose au milieu des épines, lis fleurissant sur un fumier ! Et le lis est resté pur, et la rose a répandu son parfum comme un baume sur les souffrances de ceux qui l'entouraient. Il faut qu'elle soit noble parmi les plus nobles pour ne pas avoir succombé sous de pareilles épreuves. Merci, mon Dieu, vous qui avez fait fructifier les germes déposés dans son cœur et dans son esprit par un enfant comme elle !

Il s'essuya le front et se mit à marcher tour de la chambre pour se soustraire au tourbillon de ses pensées. Tout à coup il s'écria :

(à suivre)

PATRON, EMPLOIEMENT D'OCUPATION ET TRANSPORT DE POLICE, comme il s'en trouve dans les polices des autres Compagnies.

Le "**SUN**" a réalisé par ses Prêts et Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de **sept pour cent (7 %)** étant le **taux le plus élevé** acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

ROBERTSON MACAULAY, Ecr.

Président et Directeur-Gérant.

12 juillet 1890

PRIME DE L' "ASSOCIATION"

EN FAVEUR DE L'INSTRUCTION

Chacun de nos ABONNÉS est prié de DÉCOUPER le *présent avis*, et de le remettre à un établissement d'instruction de son choix. Il le préviendra qu'avec l'un de ces avis, découpé de l'*Association*, cet établissement peut demander à M. *Joseph Vinot*, officier de l'Instruction publique, Cour de Rohan, à Paris, de lui adresser *gratuitement*, pendant quelque temps, le *Journal du Ciel*, grand ouvrage d'astronomie élémentaire.

Elixir Resineux Pectoral



Voulez-vous ne plus tousser ? Faites usage de l'**Elixir Resineux Pectoral**, le grand remède du jour contre la TOUX, le RHUME et autres affections de la Gorge et des Pouxmons. De nombreux certificats émanant de citoyens éminents, de membres du clergé, de communautaires religieux, de médecins distingués attestent l'efficacité merveilleuse de cette préparation. A défaut d'espace nous ne donnons que le certificat suivant :

MARQUE DE COMMERCE.

Montréal, 27 mars 1889. Après avoir pris connaissance de la composition de l'**Elixir Resineux Pectoral**, je crois de mon devoir de le recommander comme un excellent remède contre les affections des pouxmons en général.

N. FAFARD, M. D.
Professeur de chimie
à l'Université Laval.

En vente partout — 25 centins la bouteille.

L. ROBITAILLE, Propriétaire
Joliette, P. Q., Canada.